

Le 16 mai 2022, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Andrézieux-Bouthéon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François DRIOL, Maire

Nombre de membres en exercice : 29

Date de convocation du Conseil Municipal : le 10 mai 2022

Présents : Mesdames et Messieurs DRIOL, MONTEUX, BRUEL, VOCANSON, FABRE, CHAPOT, MONTAGNON, INCORVAIA, DUCREUX, SPADA, GALONNET, SEGUIN, GRANGE, DUMAZET, BOIS-CARTAL, FAVEYRIAL, ROBERT, KHEBRARA, MARRET, CAMPEGGIA, PONSON.

Procurations : Madame MONTET-FRANC à Madame BOIS-CARTAL, Monsieur KARA à Monsieur MARRET, Monsieur CEYTE à Monsieur CAMPEGGIA, Madame SORGI à Monsieur CAMPEGGIA.

Absents : Mesdames et Messieurs MAGALHAES, MOINE, COLOMBO, PEPIN.

Secrétaire : Monsieur MARRET.

Objet : Budget Commune - Affectation du résultat 2021

Il est rappelé au Conseil Municipal qu'en application des instructions comptables M.14, M.49 et M.4, les excédents de fonctionnement doivent être affectés par délibération de l'Assemblée délibérante et couvrir, en priorité, les déficits d'investissements.

Monsieur le Maire indique que le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement déterminé comme suit :

Résultat de l'exercice 2021 :	4 040 154,61 €
Résultat reporté 2020 :	2 832 465,57 €
Excédent de fonctionnement au 31/12/2021	6 872 620,18 €

Monsieur le Maire rappelle que le besoin de financement au 31/12/2021 est de :

Sur résultat positif 2021	2 407 351,86 €
Sur résultat négatif 2020	2 768 428,05 €
Sur solde négatif des reports engagements 2021 sur 2022	1 687 945,77 €
Total du besoin de financement au 31/12/2021	2 049 021,96 €

Ces éléments seront présentés lors de la réunion du groupe de travail municipal du 12 mai 2022.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, par 22 voix pour et 3 abstentions (Groupe Changeons de Cap) :

- **AFFECTE** ce résultat comme suit :
 - ↳ En affectation obligatoire au compte 1068 pour couvrir le besoin de financement des investissements pour la somme de : **2 049 021,96 €**
 - ↳ Solde disponible au compte 002 en fonctionnement pour la somme de : **4 823 598,22 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200057-20220517-2022-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/05/2022

Affichage : 17/05/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Fait à Andrézieux-Bouthéon, le 17 mai 2022

Le Maire,
François DRIOL

